

COMITES SPECIAUX.

IV.—Pour aider l'Orateur dans l'administration de la bibliothèque du parlement.

*Pétitions renvoyées à ce dernier comité :*

De François Xavier Garneau, de la cité de Québec.

De Henry Taylor, demandant de l'aide pour lui permettre de republier ses ouvrages sur les Canadas.

De Charles Sangster, de la cité de Kingston.

De W. S. Hunter, junior, relative aux vues du St. Maurice.

De John Gooch, de la cité de Toronto, se plaignant de certains griefs et demandant une enquête.

De Charles Roger, de la ville de Port Hope, éditeur. *Premier rapport, 3 août.*

V.—COMITÉ PERMANENT DES PRIVILÈGES ET ÉLECTIONS.

*Pétitions renvoyées à ce comité :*

De l'hon. Wm. Cayley, membre pour le comté de Renfrew.

De William Bristow et autres, de la cité de Montréal.

De Robert McKinstry et autres, d'Hamilton.

De Joseph Papin, de la cité de Montréal, avocat.

De John McDougall, de la cité des Trois Rivières, dans le district des Trois Rivières.

Instruction (2 juin) de s'enquérir immédiatement de toutes les infractions aux lois électorales qui ont été commises durant la dernière élection générale, en commençant d'abord par s'enquérir des plaintes qui ont été formulées dans toutes les pétitions présentées à cette chambre, et dans toutes pétitions ou avis présentés ou soumis à tout juge ou commissaire agissant en vertu de l'acte de la dernière session relatif aux élections contestées, et qui ont été rejetées ou retirées pour défaut de forme ou pour toute autre cause quelconque : que le dit comité ait le pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et qu'il ait instruction de donner, avant de procéder à l'enquête des faits se rattachant à aucune élection en particulier, avis par écrit aux pétitionnaires (s'il y en a) et au membre siégeant, les informant du jour et de l'heure que telle enquête sera ouverte, et de faire rapport à cette chambre des meilleurs moyens qui, dans son opinion, doivent être adoptés pour punir les infractions qui ont été commises, et pour empêcher à l'avenir que la loi ne subisse de semblables infractions.

*Rapport sur la pétition de l'hon. Wm. Cayley, membre pour le comté de Renfrew, 21 avril.*

VI.—COMITÉ PERMANENT SUR LES LOIS EXPIRANTES. *Rapport, 4 août.*

VII.—COMITÉ PERMANENT DES CHEMINS DE FER, CANAUX ET TÉLÉGRAPHES.

*Bills renvoyés à ce dernier comité :*

No. 9. Pour lever tous doutes quant à la manière de construire les barrières sur les terres coupées par des chemins de fer, et pour faciliter les moyens de communication à ces terres aux parties intéressées.